

à propos des propos du Scot

1-il n'y a pas « diversification agricole » le projet est d'augmenter les troupeaux

2-développement : signifie croissance de l'exploitation pour augmenter le profit

on renforce une agriculture productiviste au moment où la consommation intérieure baisse.

La filière agricole devient la filière des énergiculteurs.

3-comment le scot encadre-t-il la méthanisation ?

Là aussi il faudrait que les masques tombent.

Le manque d'information émanant des élus rejoint celui pratiqué par les responsables du projet de méthanisation.

4- ce silence des élus tient sa justification de son irresponsabilité

(question toujours lancinante de la propriété privée)

et il vient renforcer la conviction d'impunité des acteurs de la méthanisation.

5-L'avenir est sombre

l'article 4 de la DDHC (*l'exercice des droits naturels de chaque homme n'a de bornes que celles qui assurent aux autres membres de la société la jouissance de ces mêmes droits. Ces bornes ne peuvent être déterminées que par la loi.*) insiste sur la force de la loi. Or le développement économique prime avant tout sur le droit de l'environnement pour lequel les règles administratives ont été allégées par manque de fonctionnaires pour les faire appliquer.

On vient de faire la démonstration que le lobbying de la FNSEA n'est pas une vue de l'esprit et qu'il est plus que présent : celle-ci co-gère avec les élus des affaires qui nous concernent directement comme cons-citoyens d'une ceinture peri-urbaine.

Cette analyse rapide nous permet de mettre en évidence un autre mensonge : au nom de l'innovation on renvoie le principe de précaution comme une ringardise coupable, et qui n'est absolument pas au service de la société.